

# Ville de Malakoff

## **DECISION MUNICIPALE N° DEC2025\_200**

Direction : **Direction Générale des Services**

OBJET : **Contrat de fourniture de gaz propane en citerne et prestations d'entretien pour le logement du gardien du centre de vacances de Fulvy**

**Madame la Maire de Malakoff,**

**Vu** le Code Général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-22, L.2122-23, L.2131-1, L.2131-2, R.2131-5 et suivants ;

**Vu** le Code de la commande publique, notamment l'article R2123-1 ;

**Vu** la délibération n°DEL2020-19 du conseil municipal en date du 23 mai 2020 relative à la délégation de pouvoir attribuée au Maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales ;

**Considérant** qu'il convient d'assurer la fourniture de gaz propane en citerne et de prestations d'entretien pour le logement du gardien du centre de vacances Fulvy sise 4 route du Château - 89 160 FULVY ;

**Considérant** que pour ces prestations, la Ville a consulté la société BUTAGAZ ;

**Considérant** qu'il ressort de la consultation que la proposition formulée par la société BUTAGAZ est satisfaisante ;

### **DÉCIDE,**

**Article 1 : D'ATTRIBUER** le contrat de fourniture de gaz propane en citerne et de prestations d'entretien pour le centre de vacances Fulvy à la société BUTAGAZ, sise 47-53 rue Raspail - 92 594 LEVALLOIS PERRET CEDEX.

Le prix de la fourniture de GPL est de 1 320 € HT hors TICPE la tonne (prix fixe pendant 2 ans à compter de la date de signature du contrat). Après 2 ans, le prix appliqué sera celui du barème V1GR en vigueur à cette date, déduit de la remise commerciale de 1525 € HT /tonne.

Le contrat est conclu pour une durée de 5 ans à compter de la date de signature du contrat.

**Article 2 : DE SIGNER** le contrat.

**Article 3 : DE DIRE** que les dépenses en résultant seront imputées sur les crédits ouverts aux budgets de des exercices concernés.

**Article 4 :** La présente décision sera affichée, notifiée à la société intéressée, inscrite au registre des décisions et publiée électroniquement.

Ampliation en sera adressée à Monsieur le Préfet du département des Hauts de Seine et Madame la Trésorière principale.

La Maire,  
Jacqueline BELHOMME

\*La Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**Contrat Professionnel de fourniture de gaz propane en citerne et prestations d'entretien****Conditions Particulières**

Les présentes conditions particulières ont été négociées entre le CLIENT et BUTAGAZ. Le résultat de leurs négociations a ensuite été rédigé sur ordinateur sur le présent document puis imprimé pour relecture et Signature par le CLIENT. Le CLIENT déclare qu'il accepte l'intégralité des conditions précisées aux présentes Conditions particulières dont notamment la durée du contrat indiquée ci-dessous.

**Client signataire**

Code Client V079875891  
Raison Sociale: MAIRIE DE MALAKOFF  
Code Siret: 21920046600015  
Adresse: , Place DU 11 NOVEMBRE  
Lieu-dit CAISSE DES ECOLES  
92240 - MALAKOFF

Code NAF:

**Contact**

Nom et Prénom: Jean Pierre GAUTIER .  
Fonction :  
Téléphone portable : 0778693838

Téléphone travail : 0147467500

E-mail principal : jpgautier@ville-malakoff.fr

E-mail complémentaire : finances@ville-malakoff.fr

Vous avez choisi de recevoir par e-mail, SMS et courrier, des informations, des offres et des bons plans :

- ☐ Sur les produits et services en lien avec le gaz en citerne Butagaz  
☐ Sur les autres produits et services du Groupe Butagaz \*

\* Le Groupe Butagaz vise les sociétés Butagaz et Gaz de Paris, ces dernières pouvant relayer des offres de leurs partenaires en lien avec la fourniture d'énergie et les services associés. Pour retrouver les partenaires du Groupe Butagaz, rendez-vous sur notre site internet <https://www.butagaz.fr/confidentialite>.

Le choix du Client est matérialisé par la(les) coche(s) inscrite(s) dans la(les) case(s) ci-dessus. Le Client peut librement changer d'avis à n'importe quel moment en contactant son Distributeur Butagaz.

**Vous ne souhaitez pas consulter uniquement vos factures dans votre Espace Client et préférez les recevoir en format papier. Si vous changez d'avis, contactez votre Distributeur ou rendez-vous dans votre Espace Client.**

**Coordonnées de facturation du Client**

Raison Sociale: MAIRIE DE MALAKOFF  
Code Siret: 21920046600015  
Adresse: , Place DU 11 NOVEMBRE  
Lieu-dit CAISSE DES ECOLES  
92240 - MALAKOFF

Envoyé en préfecture le 26/09/2025

Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le



ID : 092-219200466-20250924-DEC2025\_200-AR

## Lieu et modalités de livraison

Adresse et Personne à contacter pour les livraisons (si différente du Client Signataire):

| Point Livré | Adresse                   | Contact | Téléphone Travail | Téléphone Portable |
|-------------|---------------------------|---------|-------------------|--------------------|
| L000338497  | LE BOURG<br>89160 - FULVY |         |                   |                    |

## Modalités de livraison

| Point Livré | Essai Camion<br>préalable nécessaire | Route d'accès à<br>tonnage limité | Particularités d'accès<br>(restriction camion) | Jours de livraison<br>impossible | Heures de livraison<br>impossible | Livraison possible en<br>absence du Client |
|-------------|--------------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------------------|
| L000338497  | NON                                  | NON                               |                                                |                                  |                                   | NON                                        |

## Consommation

Consommation estimée: 1.00 (en tonne par an)

ATTENTION : Cette consommation a été estimée en fonction des informations que vous nous avez communiquées.

## Mise à disposition citerne et prestations techniques

### Adresse de(s) citerne(s)

| Point livré | Adresse                | Usage(s)  |
|-------------|------------------------|-----------|
| L000338497  | LE BOURG 89160 - FULVY | Chauffage |

### Citerne(s)

| Point livré | Quantité | Citerne(s)            | Mise à disposition           | Informations complémentaires                                                          |
|-------------|----------|-----------------------|------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| L000338497  | 1.00     | Citerne apparente 1 T | Citerne propriété de Butagaz | Mise à disposition de la citerne par Butagaz selon le barème MADV au prix en vigueur. |

### Services, options et accessoires

| Point livré | Article(s)                                             | Quantité | Unité |
|-------------|--------------------------------------------------------|----------|-------|
| L000338497  | Frais de dossier offerts                               | 1.00     | Pièce |
| L000338497  | Retrait/ déplact cit. apparente <= 2T                  | 1.00     | Pièce |
| L000338497  | Repompage gaz citerne <=2T                             | 1.00     | Pièce |
| L000338497  | Frais neutralisation cit apparente <= 2                | 1.00     | Pièce |
| L000338497  | Indemnité pour résiliation de contrat (non soumis TVA) | 1.00     | Pièce |
| L000338497  | Frais pour résiliation anticipée (non soumis TVA)      | 1.00     | Pièce |

### Redevance(s)

| Point livré | Article(s)                     | Quantité | Unité |
|-------------|--------------------------------|----------|-------|
| L000338497  | Consigne citerne apparente 1 T | 1.00     | Pièce |

**Produit**

| Point livré | Produit                | Unité de facturation |
|-------------|------------------------|----------------------|
| L000338497  | Propane Gaz en Citerne |                      |

**Tarification**

| Point livré | Article(s)                     | Unité de facturation | Prix barème EURO HT |
|-------------|--------------------------------|----------------------|---------------------|
| L000338497  | Propane Gaz en Citerne         |                      | V1GR                |
| L000338497  | Citerne apparente 1 T          | Pièce                |                     |
| L000338497  | Consigne citerne apparente 1 T | Pièce                | 1173.86             |
| L000338497  | Frais de dossier offerts       | Pièce                |                     |

Par dérogation au tableau ci-dessus, et aux conditions du contrat, vous bénéficierez à titre exceptionnel d'un prix fixe par tonne de gaz de 1320.00 € (Hors Taxes hors TICPE) pendant 2 ans à compter de la date de signature du présent contrat.

Pendant cette période le prix pourra évoluer en fonction de l'évolution de la Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques (TICPE) ou de toute autre contribution obligatoire et commune à tous les fournisseurs. A date de la signature du contrat le montant de la TICPE est de 66.30 € HT/t. A échéance de cette période de 2 ans, il vous sera automatiquement appliqué le prix du barème V1GR en vigueur à cette date pour toutes vos livraisons de gaz déduit de la remise commerciale permanente applicable de 1525.00 € HT/t. A titre indicatif, avec les conditions actuelles du prix barème et des taxes applicables, le prix serait de 1420.00 € HT/t hors TICPE.

**Contrat et services**

**Contrat choisi :** Contrat professionnel

**Mode de livraison :** Sur commande

**Mode de paiement :** Mandat administratif

**Délai de paiement :** 45 jours nets

**Tarification et Durée du contrat**

**Barème applicable pour le propane:** V1GR

**Groupe :** AP0000 Actions commerciales Prix Fixes en PRO

**Durée du contrat :** 5 an(s) (en toutes lettres : \_\_\_\_\_)

Conformément à l'article 8 des Conditions Générales, la durée du contrat est définie d'un commun accord avec le CLIENT.

BUTAGAZ octroiera aux locataires du CLIENT propriétaire, signataires d'un contrat, une remise commerciale négociée avec le CLIENT. Cette remise sera valable pendant la durée initiale du contrat du CLIENT et ne survivra pas à ce contrat.

## Fiche standardisée d'information Butagaz

Date de validité de l'offre : 09/06/2025  
Les prix indiqués sont en HT.

OFFRE GAZ EN CITERNE PRO

|                             |                                                 |                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|-----------------------------|-------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Caractéristiques de l'offre |                                                 | Durée du contrat (en année)                                                              | 5                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|                             |                                                 | Le mode de livraison du gaz de pétrole liquéfié en vrac                                  | Sur commande (à la demande du client)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|                             |                                                 | Caractéristiques du matériel de stockage                                                 | Aérienne 1.00 t                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|                             |                                                 | Modalités de vente de la citerne                                                         | Si le client a choisi de bénéficier de la mise à disposition d'une citerne BUTAGAZ, il a possibilité de choisir d'acheter la citerne : le prix d'achat est indiqué au barème MADV remis lors de la conclusion du présent Contrat. Ce barème indique le prix initial de la citerne au moment de la conclusion du Contrat ainsi que le prix de vente dégressif en fonction de la durée du Contrat. |
|                             |                                                 | Propriété du matériel de stockage                                                        | Butagaz                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Présentation de l'offre     | Prix de la fourniture de GPL                    | Prix de la fourniture de GPL à la tonne (1)                                              | 1386.30 €/t : Prix Fixe 2 ans<br>3011.30 €/t : Prix barème pendant 3 ans (à titre indicatif à la date d'émission de l'offre)                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|                             |                                                 | Montant des frais de livraison                                                           | Offert                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                             |                                                 | Modalités de modification du prix du GPL                                                 | Evolution des coûts en fonction des matières premières sur les marchés internationaux (cotation propane CIF NWE Large Cargo à titre indicatif publiée dans l'Usine Nouvelle), et du coût de transport (indice CNL Distribution avec Conducteur et Carburant publié par la Fédération des Entreprises de Transport et Logistique de France)                                                       |
|                             | Frais de mise à disposition de la citerne       | Montant des frais d'installation de la citerne (2)                                       | Non concerné                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|                             |                                                 | Montant des frais annuels de la location de la citerne                                   | 0 €                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|                             |                                                 | Montant du dépôt de garantie                                                             | 1173.86 €                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                             | Frais de maintenance et entretien de la citerne | Montant annuel des frais de maintenance et entretien de la ou des citernes               | 0.00 €                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                             | Frais de sortie du contrat                      | Montant des frais de retrait de la citerne                                               | 418.89 €                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|                             |                                                 | Montant des frais de neutralisation éventuelle de la citerne (3)                         | 854.15 €                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|                             |                                                 | Montant des frais de repompage éventuel du gaz                                           | 373.68 €                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|                             |                                                 | Montant de la pénalité en cas de résiliation anticipée avant mise en place de la citerne | Non concerné                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|                             |                                                 | Montant de la pénalité en cas de résiliation anticipée après mise en place de la citerne | 957.77 € (dégressif, calculé au prorata du temps restant à courir avant l'échéance du contrat)                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|                             | Autres frais                                    | Montant des frais de dossier                                                             | Offert                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                             | Option(s)                                       | Fourniture et installation de la jauge connectée                                         | Non souscrite                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|                             |                                                 | Abonnement annuel de la jauge connectée                                                  | Non souscrite                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|                             |                                                 | Biopropane                                                                               | Non souscrit                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|                             |                                                 | Compensation carbone                                                                     | Non souscrit                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |

|                                                                                                                            |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Somme des frais sur la durée du contrat</b><br>(hors fourniture du GPL et avec retrait de la citerne en fin de contrat) | 1592.75 € |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|

|                                                                                         |                                                           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| <b>Estimation du coût annuel (4)</b><br>Pour une consommation annuelle estimée de 1.0 t | Année 1,2 : 1704.85 €<br>Les années suivantes : 1804.85 € |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|

(1) Le prix barème indiqué est valable au jour de la signature du contrat. Il peut évoluer conformément à la clause contractuelle de modification du prix. Dans tous les cas, le prix peut subir les fluctuations des taxes et autres contributions obligatoires communes à tous les fournisseurs.

(2) Hors prestations exceptionnelles (brise roche...) et repompage du gaz en cas d'adaptation de stockage.

(3) Seulement si retrait de la citerne est impossible.

(4) Cette estimation comprend l'ensemble des frais sur la durée du contrat rapportés à une année ainsi que la fourniture d'une quantité de GPL calculée au prix au jour de la conclusion du contrat et sur la base de la consommation estimée par le consommateur.

Conformément au 1er alinéa de l'article L224-22, tout projet de modification des conditions contractuelles à l'initiative du professionnel est communiqué par écrit par ce professionnel au consommateur au moins un mois avant son entrée en vigueur, assorti de l'information, énoncée de manière claire, précise et visible, selon laquelle ce dernier peut, tant qu'il n'a pas expressément accepté les nouvelles conditions, résilier le contrat, sans pénalité de résiliation et sans droit à dédommagement, jusque dans un délai de trois mois après l'entrée en vigueur de la modification.



## Données à caractère personnel

- BUTAGAZ prend les mesures propres à assurer la protection et la confidentialité des données à caractère personnel qu'elle détient ou qu'elle traite dans le respect des dispositions de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et du Règlement (UE) 2016/679 («RGPD»).
- Les informations recueillies dans le cadre de la conclusion du Contrat BUTAGAZ font l'objet d'un traitement informatique. Elles sont utilisées par BUTAGAZ, par son Distributeur BUTAGAZ, et par des prestataires, dans le cadre de l'exécution du Contrat et de la gestion du compte CLIENT.
- La plupart des informations collectées par BUTAGAZ sont nécessaires à l'exécution du Contrat. Par exemple, nous avons besoin de votre adresse postale pour vous livrer, de vos coordonnées bancaires pour vous facturer, ou bien encore le cas échéant de vos habitudes de consommation pour adapter vos prélèvements au plus près de votre consommation réelle. Vous pouvez toujours décider de ne pas nous communiquer ces données, mais ceci nous empêchera d'exécuter le Contrat de fourniture de gaz. Nous pouvons être amenés à collecter d'autres informations afin de mieux vous connaître dans ces cas-là nous vous le préciserons.
- Vos données sont conservées pendant toute la durée du Contrat, puis jusqu'à l'expiration de tous les recours judiciaires possibles, soit selon les cas, 5 ans à compter de la fin du Contrat, ou bien au maximum 5 ans à compter du retrait de la citerne. Vos factures sont quant à elles conservées 10 ans conformément à la loi.
- La base légale du traitement de vos données est le Contrat de fourniture de gaz. Nous serons par ailleurs amenés à vous envoyer des courriers et des emails sur la base de notre intérêt légitime, pour vous proposer des offres en lien avec votre Contrat ou susceptibles de vous intéresser. De plus, si (et seulement si) vous avez donné votre consentement exprès, vous recevrez des communications de la part de notre Groupe ainsi que de nos partenaires.
- Le CLIENT dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et, à certaines conditions, d'effacement des données vous concernant (le «droit à l'oubli») auprès de votre Distributeur BUTAGAZ ou de : BUTAGAZ - Service Clients - 47/53, rue Raspail - 92594 Levallois-Perret Cedex. Le CLIENT dispose enfin d'un droit à la portabilité de ses données.
- Conformément à l'article L.223-1 du Code de la Consommation, le CLIENT dispose du droit de s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique.
- Le CLIENT peut, s'il considère que le traitement de données à caractère personnel le concernant constitue une violation du Règlement, introduire une réclamation auprès de la CNIL.
- Plus d'informations dans notre politique de confidentialité sur le site <https://www.butagaz.fr>.

## Signatures

Le client reconnaît avoir pris connaissance des Conditions Générales du contrat Réf. 61113-Maj 092021 qui font partie intégrante du contrat remis ce jour et en avoir accepté l'intégralité des clauses.  
Il en est de même des autres documents listés en sommaire et des barèmes en vigueur à la signature du contrat.  
Le client déclare par ailleurs avoir connaissance du caractère évolutif, pendant toute la durée du contrat, des barèmes qui lui ont été communiqués lors de la signature du contrat.

☐ Je (le client) déclare vouloir commencer la fourniture de gaz avant la fin du délai de rétractation de 14 jours et suis conscient que si je me rétracte je devrai payer un montant proportionnel à ce qui m'a été fourni.

Votre Contact: Reda EZ ZRIOULI

Client Signataire : MAIRIE DE MALAKOFF

Date d'impression du contrat : 27/05/2025

Date de Signature : \_\_/\_\_/\_\_\_\_

(si différente de la date d'impression)

Signature(1) :

Signature :

(1) Signature à faire précéder de la mention manuscrite  
«lu et approuvé»

Pour BUTAGAZ: votre Distributeur Butagaz:

DISTRINORD GAZ  
55 rue Sully CS 50229 80 047 Amiens cedex 1 Tel  
0970 818 100 (Appel non surtaxé)  
client.logigaz@butagaz.com